

Rwanda : Hubert Védrine a-t-il incité à réarmer le camp du génocide ?

Maria Malagardis

Libération, 27 juin 2017

Dans la dernière livraison du magazine XXI, le journaliste Patrick de Saint-Exupéry évoque l'existence d'un document compromettant pour l'actuel président de l'Institut François Mitterrand. Un document qui se trouverait dans les archives de l'Elysée et qui relance les spéculations sur le rôle de la France pendant le génocide de 1994 au Rwanda.



Un détachement de militaires français traverse un camp de réfugiés hutus à 4 km de Butare (Rwanda), le 3 juillet 1994. Photo AFP

Hubert Védrine ne doit pas être très content : une fois de plus le nom de l'ancien ministre, aujourd'hui président de l'Institut François Mitterrand, se retrouve associé aux pires soupçons sur le rôle de la France dans le génocide au Rwanda en 1994. Dans le dernier numéro du trimestriel XXI qui sort mercredi, le journaliste Patrick de Saint-Exupéry affirme avoir

reçu les confidences d'un haut fonctionnaire chargé d'examiner les archives de l'Elysée de 1990 à 1994. Celles dont François Hollande avait promis l'ouverture il y a trois ans.

1990-1994 ? C'est précisément la période où la France, sous la présidence de François Mitterrand, s'engage au Rwanda. Au départ pour défendre le régime en place de Juvénal Habyarimana confronté à l'attaque d'une rébellion, le Front patriotique rwandais (FPR), conduite par les enfants d'exilés tutsis qui avaient fui les premiers pogroms anti-Tutsis après l'indépendance. Peu à peu la guerre va se doubler d'une opposition interne isolant un régime de plus en plus tenté par une fuite en avant mortifère. Jusqu'au génocide des Tutsis exterminés au rythme de près de 10 000 morts par jour entre avril et juillet 1994.

Réarmer les forces génocidaires

Quel fut exactement le rôle de la France dans cette tragédie alors qu'elle soutiendra jusqu'au bout ses alliés au pouvoir ? C'est ce que ces archives permettraient peut-être de comprendre un peu mieux. Sauf qu'horrifié par ce qu'il a lu, le haut fonctionnaire, évoqué par la revue XXI, aurait vite refermé le carton.

Dans une réunion « *en cercle restreint* », affirme Saint-Exupéry, il aurait par la suite mentionné un document rédigé lors de l'opération Turquoise lancée par la France après le 22 juin 1994 à la frontière entre le Rwanda et le Zaïre, aujourd'hui république démocratique du Congo. Un mémo qui évoquerait les réticences de certains militaires français. La raison de cette fronde, assez inhabituelle ? Contre toute attente, on leur aurait demandé de réarmer les forces

généocidaires, alors en déroute et qui cherchaient à passer la frontière.

Et en marge du document qui évoque le trouble des militaires, une mention manuscrite insisterait sur la nécessité de « *s'en tenir aux directives fixées* ». Et donc de réarmer les tueurs. « *L'auteur de cette petite note était Hubert Védrine* », affirme XXI. A priori, l'accusation est gravissime, même si elle est indirecte : le journaliste n'a apparemment pas eu accès lui-même au document. Reste que ce n'est pas la première fois qu'Hubert Védrine, alors secrétaire général de l'Elysée, se retrouve en première ligne dans cette tragédie.

Spécialiste du Rwanda, Jacques Morel a mis la main sur un autre document, disponible sur son site. On y retrouve encore la signature du proche de François Mitterrand. Il s'agit d'une dépêche de l'agence Reuters datée du 15 juillet 1994. Et titrée : « *Paris prêt à arrêter les membres du gouvernement intérimaire rwandais* ». Ceux qui après avoir orchestré le génocide se retrouvent dans les zones sous contrôle des forces françaises. Annoté en marge de la dépêche : « *Lecture du Président : ce n'est pas ce qui a été dit chez le Premier ministre* ». Signé : « *H Védrine* ».

Généocidaire ni arrêtés, ni inquiétés

De fait, ces ministres génocidaires ne seront finalement ni arrêtés, ni inquiétés par les forces françaises. Le lieutenant-colonel Guillaume Ancel a fait partie de l'opération Turquoise. Il se souvient encore de ce jour où on lui avait demandé de « *distraindre les journalistes pendant qu'un convoi franchissait la frontière avec le Zaïre* », rappelle-t-il à Libération. « *Au briefing du soir, nos supérieurs nous ont révélé qu'il s'agissait de fourniture d'armes pour l'armée rwandaise en déroute. Et l'ordre venait de Paris* », souligne encore Ancel. Il fulmine : « *Un embargo sur les armes avait été décrété le 17 mai. Mais nous avons réarmé les tueurs. Nous avons transformé les camps de réfugiés en bases armées.* »

En août 2013, l'ancien officier croise Hubert Védrine dans un salon du livre. « *Je suis allé le voir et nous avons discuté poliment. Jusqu'à ce que je l'interroge sur ces livraisons d'armes. Il a alors brutalement mis fin à la conversation* », confie-t-il. Ca-

therine Rossignol [Lorsignol], journaliste belge, a elle aussi interrogé Védrine en 2012 dans le cadre d'un documentaire sur le Rwanda, diffusé un an plus tard sur Canal +. L'interview se déroule bien, jusqu'à ce que la journaliste le questionne, elle aussi, sur les livraisons d'armes aux génocidaires : « *Attendez ! s'offusque soudain Védrine face à la caméra, vous m'aviez dit que vous ne poseriez pas des questions comme ça !* ». Et de menacer aussitôt d'interrompre l'entretien.

Le 16 avril 2014, devant la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée, Védrine avait pourtant admis la poursuite des livraisons d'armes pendant le génocide : « *C'est la suite de l'engagement d'avant* », avait-il plaidé. C'est tout le problème. Contacté par Libération, Hubert Védrine n'a pas souhaité s'exprimer dans l'immédiat.

Maria Malagardis